



Informations concernant la reprise progressive du tennis et du paratennis dans les clubs FFT

En accord avec la doctrine nationale définie par le Premier Ministre le 28 avril 2020, le tennis et le paratennis vont pouvoir reprendre dans les clubs, sous certaines conditions. En effet, ils peuvent se pratiquer dans le cadre des consignes sanitaires de distanciation physique et de plein air.

Le Ministère des Sports a été particulièrement sensible au fait que la pratique du tennis de loisir en simple sur des courts extérieurs, dans un cadre strictement défini, offrait un bénéfice physique et psychologique supérieur au risque sanitaire de propagation du virus. Les passionnés de tennis vont donc pouvoir reprendre leur activité loisir au sein de vos clubs plus rapidement que d'autres activités physiques.

Eclairée par un Comité d'experts médicaux et scientifiques, la FFT a travaillé sur un plan de dé-confinement adapté à notre sport, en étroite relation avec le Ministère des Sports. Ce plan a été favorablement accueilli. Cela nous permet aujourd'hui de vous proposer des documents qui, nous l'espérons, vous aideront à réamorcer en douceur un début d'activité.

Cette reprise au 11 mai sera naturellement sujette à l'appréciation des maires et des préfets en fonction de la situation sanitaire de chaque territoire (rouge ou vert).

Il appartient dorénavant à chacun d'entre vous, souhaitant accueillir des pratiquants, de mettre en place les consignes au sein de vos clubs. Ainsi, pour vous accompagner au mieux lors de cette reprise progressive, nous avons préparé un « kit de reprise » composé de différents supports abordant des volets sanitaires, sportifs et juridiques que vous trouverez à télécharger en bas de page :

- [Protocole de sortie de confinement FFT](#) dédié aux clubs
- [Affiche des recommandations sanitaires](#) appliquées à la pratique du tennis et du paratennis, destinée à être affichée de façon visible au sein des clubs
- [Formulaire de reprise d'activité à envoyer à vos adhérents](#) en amont afin qu'ils le retournent signé avant de pénétrer sur les courts
- [Formulaire à faire signer par les joueurs](#) pour les locations horaires
- Les deux affiches officielles du Ministère de la Santé à afficher également dans les clubs, [les gestes barrières](#) et [le lavage des mains](#)

Au fur et à mesure de l'évolution sanitaire, nous vous tiendrons au courant de sa traduction en matière de pratique au sein des clubs, notamment en ce qui concerne le jeu en double, les cours collectifs, la compétition ou les disciplines associées (beach tennis, padel et jeu de courte paume). Si vous avez des questions, n'hésitez pas à les poser covid-19@fft.fr.

Le retour à la vie des clubs est une belle lueur d'espoir dans ce long tunnel et permettra de renouer le tissu social et sportif, si important pour la santé physique et morale de nos concitoyens.

Bernard Giudicelli

Président de la Fédération Française de Tennis

Protocole de sortie de confinement FFT



Affiche des recommandations sanitaires



Formulaire de reprise d'activité à envoyer à vos adhérents



Formulaire à faire signer par les joueurs



Affiche sur les gestes barrières



Affiche sur le lavage des mains



Pour vous désinscrire, [cliquez ici](#)